

Exercer le rôle de tuteur en entreprise (Certificat de Compétences en Entreprise - CCE)

RS5368 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333
Formacode(s)	44588
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/03/2021
Date d'échéance	17/03/2026

Certificateur(s)

CCI FRANCE · SIRET : 18750002000073

Partenaires habilités

59 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 59 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AS FO BEARN SOULE BIGORRE	78235540800025	Former et organiser l'évaluation
ASS MEUSIENNE INTER FORMATION ET PROMOTI	78338177500023	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE FORMATION DE LA MEUSE	34174419100014	Former et organiser l'évaluation
CAMPUS DU LAC	41058110200010	Former et organiser l'évaluation
CCI FORMATION-CFA IMT-ISCO	18383001700236	Former et organiser l'évaluation
CCI FORMATION CONTINUE	18263001200231	Former et organiser l'évaluation
CCI Formation pro	90007495600013	Former et organiser l'évaluation
CCIT DE L ALLIER	13002286600011	Former et organiser l'évaluation
CENTRE CONSULAIRE DE FORMATION	18640005700078	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE FORMATION-CFSA CAMPUS CENTRE	18360001400074	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 59 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs5368-exercer-le-role-de-tuteur-en-entreprise-certificat-de-competences-en-entreprise-cce/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le tuteur est un professionnel de l'entreprise qui exerce une mission spécifique d'accueil et de formation auprès de nouveaux salariés d'une entreprise (en contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou d'intégration) ou de ceux ayant connu une mobilité interne occasionnant un changement de service et/ou d'équipe de travail.

Il exerce sa mission en complément de ses activités professionnelles habituelles et est généralement choisi pour ses compétences en tant que professionnel expérimenté ayant une approche pédagogique. Volontaire dans l'exercice de cette mission, il est chargé de favoriser l'accueil et l'intégration d'un nouveau salarié au sein du collectif de travail, organise le parcours qu'il doit suivre en vue d'acquérir les compétences du métier visé. Il accompagne le nouveau salarié dans sa prise de fonction en veillant à ce que les conditions soient réunies pour favoriser ses apprentissages.

Il suit et évalue le parcours accompli et assure une fonction de « médiation » auprès de l'ensemble des salariés de l'entreprise ayant un rôle à jouer ou devant participer au processus de formation et d'évaluation du nouveau salarié.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Dans le cadre de son rôle, le tuteur en entreprise exerce les activités suivantes :

- 1/ Accueil et intégration au sein de l'entreprise et du collectif de travail,
- 2/ Organisation du parcours au sein de l'entité,
- 3/ Transmission des compétences et de la culture d'entreprise,
- 4/ Suivi et évaluation des acquis professionnels (en relation avec les différents acteurs impliqués).

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le certificat de compétences en entreprise est accessible à toute personne pouvant attester de compétences tutorales qu'elle aura mises en œuvre de façon effective (ayant suivi ou non une formation préalable sur cette thématique) en milieu professionnel ou extra-professionnel.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury de certification est constitué de 2 personnes minimum dont un membre qualifié représentant de la CCI/ Etablissement de formation consulaire (Hors évaluateur, accompagnateur et formateur CCE) et d'un membre qualifié représentant du monde économique.

Base légale

Date de décision	17/03/2021
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/03/2026

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	99	—	—	—
2019	432	—	—	—
2018	403	—	—	—
2017	167	—	—	—
2016	78	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS91

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7381

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.cci.fr/web/la-formation-continue/cce>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	183
Parcours menés à terme	183
Taux d'achèvement	100 %
Période	02/2022 – 04/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	247
Montant total engagé	269 259 €
Coût moyen par dossier	1 090 €
Durée moyenne	17 h
Période	05/2021 – 03/2026
France compétences	96 %
Reste à charge titulaire	2 %
Entreprise	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.